

COMMUNIQUÉ

de MJC de France

MAI 2022

Élections législatives des 12 et 19 juin

Jouer collectif pour faire République

Notre regard sur la situation

Le 12 et le 19 juin 2022, nous désignerons les représentantes et les représentants de la nation pour la prochaine législature. A chaque rendez-vous électoral, nous sommes mobilisés auprès des adhérentes, des adhérents et des usagers des maisons des jeunes et de la culture (MJC) pour les inviter à exercer leur devoir citoyen mais ne nous voilons pas la face : il y a un travail en profondeur à conduire pour revitaliser notre démocratie. La campagne de l'élection présidentielle a été marquée par le peu d'importance donnée aux enjeux au cœur de la question du « bien vivre-ensemble » – la transition écologique, l'éducation, la culture ou la lutte contre les inégalités. Elle a vraisemblablement constitué une étape de plus dans le morcellement de la société française et le développement d'un désarroi certain de nombre de nos concitoyens face aux élections.

Une élection de plus ne changera pas la donne. On ne naît pas citoyen, on le devient : c'est le fruit d'un parcours d'engagement où les MJC jouent un rôle et partagent un regard singulier. La société civile organisée est l'un des piliers de la démocratie et elle apporte des réponses aux fractures qui traversent la France et les français. Il n'y a pas de réponse individuelle aux défis que rencontre notre société : donner le goût de l'action collective, trouver sa place au sein de la société pour se saisir des enjeux qui intéressent son avenir sont des voies possibles pour changer la donne. Le monde associatif ouvre au quotidien des espaces d'innovation sociale.

Or, les associations de jeunesse et d'Éducation populaire et tout particulièrement, les MJC – dont les collectivités locales et l'État constituent les 1^{ers} partenaires – évoluent dans un environnement institutionnel et administratif de moins en moins collaboratif. Affaiblis, nous rencontrons de nombreux obstacles à la mise en œuvre d'actions éducatives à la hauteur des enjeux contemporains. C'est la raison pour laquelle nous vous interpellons, vous les candidates et les candidats à la députation, futures élues et élus à l'Assemblée nationale : nous comptons sur vous pour conduire un véritable partenariat avec les acteurs de l'Éducation populaire pour des politiques publiques ambitieuses, pour renforcer les moyens dont ils disposent et leur offrir ainsi un socle de sérénité leur permettant d'accompagner leurs publics dans la participation active à la vie démocratique. Faire République est un défi collectif et exigeant auquel nous ne pouvons nous soustraire.



L'appellation « MJC » recouvre plusieurs structures associatives qui partagent les mêmes valeurs : Maison pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, de la Vie Citoyenne, Centre d'animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.



01

Nos 3 priorités

Construire des relations partenariales et cohérentes sur le long terme entre les associations d'Éducation populaire, les collectivités et l'État

Aujourd'hui, la pression est forte sur le monde associatif pour qu'il adapte son fonctionnement à celui d'une entreprise et la mise en concurrence est un principe qui se développe dans nos relations avec les pouvoirs publics. Les associations d'Éducation populaire ne sont pas les prestataires de politiques publiques dont l'État ou les collectivités locales seraient les commanditaires – tout au contraire, elles aspirent à une relation partenariale avec les pouvoirs publics qui repose sur leur connaissance du terrain, leur fréquentation au quotidien des publics et une compréhension partagée de l'intérêt général.

Sortir le secteur de l'Éducation populaire de la logique de marché et du « moins-disant » à travers la notion de Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) issue du droit européen dont il importe de simplifier la mise en œuvre d'autre part.

PACTE DU POUVOIR D'AGIR

CNAJEP

Arrêter l'accumulation d'appels à projet et de dispositifs publics incomplets, qui entrent en concurrence les uns avec les autres, pour se doter de politiques publiques structurelles et de long terme en matière de soutien aux acteurs de l'éducation populaire en consacrant 1% du budget de l'État à l'Éducation populaire à travers des conventions pluriannuelles dont les objectifs sont concertés et les engagements, réciproques.

RNEP

CNAJEP

Clarifier la compétence partagée « Éducation populaire » mise en place avec la loi NOTRe de 2015 et la répartition des rôles entre les collectivités locales – qui ont besoin de visibilité pour exercer cette compétence – et l'État – qui doit garantir qu'il existe une politique publique d'Éducation populaire sur tous les territoires – est indispensable.

RNEP

02

Qualifier et valoriser les métiers de l'animation et encourager l'engagement des militants de l'Éducation populaire au quotidien

Les bénévoles, les professionnelles et les professionnels de l'Éducation populaire jouent un rôle indispensable dans le fonctionnement de notre démocratie. Or, l'environnement administratif et institutionnel de beaucoup d'associations est devenu incertain et complexe au point qu'il décourage l'engagement de nombreux militantes et militants et en particulier les élues et élus associatifs. Par ailleurs, le statut, les conditions de travail et le niveau de rémunération des métiers de l'animation se sont considérablement

détériorés au cours des dernières années au point qu'un emploi sur 10 n'est plus pourvu. Enfin, face à la complexité des missions des professionnelles et des professionnels de l'animation, le niveau de qualification actuel est souvent trop faible.

Accroître le soutien à l'emploi associatif à travers la revalorisation des dispositifs existants (ex. les aides au poste du FONJEP) et la création de nouveaux dispositifs pour augmenter les salaires et développer l'attractivité des métiers.

RNEP

HEXOPÉE

Développer la part et le rôle de l'État dans la formation initiale aux métiers de l'animation pour que les moyens de la formation continue bénéficient aux salariés en poste.

CNAJEP

HEXOPÉE

03

Ouvrir de nouveaux droits pour les jeunes, réinvestir le sens de la citoyenneté et renouer le lien avec les institutions

Les jeunes d'aujourd'hui s'interrogent sur le sens du projet républicain et sur la capacité des institutions démocratiques à transformer la société. Ils attendent beaucoup de l'État et des collectivités locales qui sont – aujourd'hui – perçues comme un producteur de normes et non moteurs d'émancipation citoyenne. Il y a d'autres horizons pour la jeunesse que de trouver un emploi...

Faciliter l'autonomie matérielle dès 18 ans avec la création d'un revenu minimum garanti sous conditions de ressources et l'ouverture de tous les droits sociaux à partir de 18 ans. Il s'agit d'une condition préalable à l'émancipation et l'expérience d'une citoyenneté active.

PACTE DU POUVOIR D'AGIR

CNAJEP

Soutenir l'initiative associative et l'engagement volontaire des jeunes sur le temps long (ex. le Service Civique, les Juniors associations) en facilitant le soutien financier aux projets pilotés par les jeunes et en encourageant les césures dans les cursus d'étude ou le début de la vie professionnelle – par opposition aux dispositifs d'engagement sur un temps court.

CNAJEP

RNJA



Légende : MJC de France est un membre actif au sein de plusieurs coordinations associatives sur lesquelles nous nous appuyons pour développer un plaidoyer cohérent : Cnajep – RNJA – Hexopée – Rencontres nationales de l'Éducation populaire de Poitiers – Pacte du pouvoir d'agir.

Quelques mots sur les MJC*

Les MJC sont ouvertes à tous. Elle proposent des lieux de rencontre et de débat, des espaces d'accueil et de solidarité, l'accès à des activités et des équipements artistiques, sportifs et culturels, des stages, des opportunités de se former, d'assister ou de participer à des événements, etc. Toutefois, il est réducteur d'essayer de définir les MJC par le prisme de leurs catalogues d'activités et de manifestations : une MJC est un lieu où les attentes et le désir de s'engager des habitants du territoire s'expriment et se concrétisent. Avant toute chose, la MJC est un outil de transformation sociale par l'émancipation, la citoyenneté et l'engagement.

Il s'agit toujours d'une association d'intérêt général dont le conseil d'administration est composé de bénévoles issus du village, de la ville ou du quartier. Au sein de certaines associations, une équipe de salariées et de salariés est susceptible d'accompagner les bénévoles et de les soutenir. Le projet associatif de la MJC est élaboré à l'initiative des bénévoles, des adhérentes, des adhérents et des habitants qui participent à la vie de la structure ; ainsi, chacune des 1 000 associations affiliées aux fédérations régionales de MJC de France est unique.

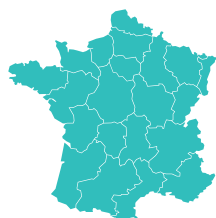


L'appellation « MJC » recouvre plusieurs structures associatives qui partagent les mêmes valeurs : Maison pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, de la Vie Citoyenne, Centre d'animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAL, Forum, etc.

MJC de France : qui sommes nous ?

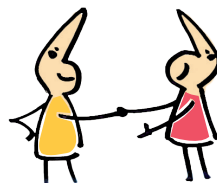
Au-delà de partager une ambition commune, les MJC de France ont choisi de s'organiser en réseau confédéral à l'échelle régionale et nationale pour porter au plus haut notre volonté commune de construire une société plus juste et plus solidaire, respectueuse de la dignité des individus.

Tête de réseau nationale, MJC de France affilié



16

Réseaux régionaux de MJC



35 000

Bénévoles



1 000

Associations



400 000

Adhérents



15 000

Salariés

+ de 3 millions

de personnes bénéficient de leurs actions en 2021 !

La plus ancienne association de notre réseau existe depuis **1945** et la plus récente est née en **2022**

Extrait de la déclaration de MJC de France du 30 avril 2022 à Nancy

Notre ambition : répondre aux enjeux du XXI^{ème} siècle

Favoriser l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture,

Viser à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante,

Promouvoir les initiatives et actions avec et pour les jeunes,

Animer des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République,

Respecter le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession,

Garantir le principe de laïcité,

Encourager le dialogue et le débat dans le respect des convictions personnelles,

Agir pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes,

Lutter contre toute forme de discrimination.

MJC de France, l'éduc pop en mouvement

Contacts au sein des fédérations régionales et de l'équipe nationale

Plateforme Régionale AURA des MJC

Nadia Bénichou (69/01)
Christian Couraud (26/07)
Zoé Nusbaumer (73/74)
Cécile Poyet (42)
cm@mjc-aura.org

FRMJC de Bretagne (également pour la Région Pays de la Loire)

Corinne Le Fustec
corinne.lefustec@frmjcbretagne.org
www.frmjcbretagne.org

FRMJC du Centre

Yoann Alba
direction@frmjccentre.org
www.frmjccentre.org

Fédération des MJC d'Alsace

Piero Calvisi
piero.calvisi@fdmjc-alsace.fr
www.fdmjc-alsace.fr

FRMJC de Champagne-Ardenne

Michaël Bouillon
m.bouillon-fdmjcaube@orange.fr
www.frmjcca.com

FRMJC de Lorraine

Marie-Andrée Regad-Thouvenin
direction@frmjclorraine.org
www.frmjclorraine.org

Coordination des MJC en Hauts-de-France

François Chastain
fchastain@cmjc-hdf.fr
www.cmjc-hdf.fr

FRMJC en Île-de-France

Estelle Verdier
everdier@mjcidf.org
www.mjcidf.org

Réseau des MJC Normandes

Vincent Binet
rmjcn.yvetot@orange.fr
www.reseau-mjc-normandie.fr

Association normande des MJC

Vincent Oudot
mjcfcamp.direction@gmail.com

FRMJC d'Occitanie-Méditerranée

Daniel Jean-Pierre
direction@mediterranee.frmjc-occitanie.net
www.mediterranee.frmjc-occitanie.net

FRMJC d'Occitanie-Pyrénées

Jacques Le Montagner
lemontagner@py.frmjc-occitanie.net
www.pyrenees.frmjc-occitanie.net

Animation et Développement Local PACA

Maiïka Seguin
m.seguin@adl-mjcpaca.com
www.adl-mjcpaca.com

FRMJC de Méditerranée

Marlène Perraud
direction-mediterranee@frmjc.org

FRMJC de Nouvelle-Aquitaine

Anita Madavane
direction@frmjc.fr
https://frmjcna.fr/

FRMJC de Bourgogne-Franche Comté

Sandrine Carbonel
scarbonel@frmjc.org
bourgogne-franche-comte.frmjc.org



Contact
Patrick Chenu
directeur général
pchenu@cmjcf.fr
06 38 49 38 48

WWW  **cmjcf.fr**